HAL
open science

Sur de la distinction entre prépositions lexicales et prépositions fonctionnelles

Alexandru Mardale

To cite this version:

Alexandru Mardale. Sur de la distinction entre prépositions lexicales et prépositions fonctionnelles. 2008. halshs-00556181

HAL Id: halshs-00556181

https://shs.hal.science/halshs-00556181

Submitted on 15 Jan 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sur de la distinction entre
prépositions lexicales et prépositions fonctionnelles

Alexandru Mardale
INALCO de Paris – ECO
alexandru.mardale@inalco.fr

1 Introduction

Dans cet article, nous aborderons un aspect concernant l'analyse des prépositions qui est souvent trop rapidement évoqué lorsqu'on examine ces unités de la langue. Il s'agit de la distinction entre prépositions dites « lexicales » et prépositions dites « fonctionnelles ». Nous montrerons que, si souvent cette distinction n'est pas facile à opérer, elle demeure justifiée et mérite d'être approfondie.

Du point de vue de l'approche adoptée, nous comparerons les propriétés des prépositions avec celles des catégories dont l'analyse comme « lexicales » ou « fonctionnelles » est unanimement acceptée. Pour réaliser ce projet, nous utiliserons des données de plusieurs langues (romanes ou germaniques).

2 Motivation du choix de l'étiquette

Quelque soit la langue concernée, il a été souvent souligné que la caractérisation des prépositions est très générale et, de ce fait, loin d'être homogène (voir, entre autres, la GA (1966), Pană Dindelegan (1992, 1997), Gaatone (2001), Huddleston & Pullum (2002), Cuniță (2004), la GALR (2005), Svenonius (2006), et Mardale (2007)).

La plupart des études consacrées à l'analyse de ces unités notent que l'ensemble des prépositions comporte des éléments distincts les uns des autres, ce qui rend difficile leur inclusion dans une seule classe. En fait, cela est la raison pour laquelle on distingue habituellement, parmi les prépositions, des unités plus proches du pôle lexical et d'autres plus proches du pôle fonctionnel.

Cette intuition a amené de nombreux auteurs à parler de l'existence de deux classes de prépositions, au moins : (i) prépositions dites « lexicales » et (ii) prépositions dites « fonctionnelles » (van Riemsdjik (1990), Zwarts (1997), Tseng (2000), Fagard (2006), Mardale (2006d, 2007f)). Selon l'approche qui a été adoptée pour les caractériser, les deux classes ont été également appelées prépositions « fortes » *versus* « faibles / zéro » (Sechehaye (1926), « pleines » *versus* « vides » (Gougenheim (1959)), « colorées » *versus* « incolores » (Spang-Hanssen (1963)), « principales » *versus* « secondaires / auxiliaires » (Dominte (1970), « concrètes » *versus* « abstraites » (Cadiot (1997)), « vraies » *versus* « fausses » (Gaatone (2007)), « obliques » *versus* « non obliques » (Abeillé & al. (2003)) ou encore « lourdes » *versus* « légères ».

Nous retenons pour la présente étude la première paire d'étiquettes, c'est-à-dire « lexical » et « fonctionnel »[1]. La raison qui motive notre choix est la suivante : ces étiquettes nous semblent neutres par rapport à l'ensemble des critères d'analyse tandis que des étiquettes comme « colorées » et « vides » ou encore « lourdes » et « légères » privilégient les critères d'analyse sémantique et morpho-phonologique, respectivement. Par ailleurs, nous pensons

[1] Le lecteur notera que le terme « fonctionnel » n'est pas employé ici dans une acception strictement générative, mais plutôt comme ayant un sens littéral, c.-à-d. « élément qui remplit la fonction de… ».

que les étiquettes que nous adoptons sont compatibles avec des approches et des critères d'analyse variés.

3 Les critères

Dans cette section, nous nous proposons, d'une part, de passer en revue les critères utilisés habituellement pour caractériser les deux classes en question et, d'autre part, de vérifier dans quelle mesure cette dichotomie est justifiée. Nous voudrions souligner que nous avons essayé de tenir compte dans la présentation des critères de l'ordre chronologique, en ce sens que nous les avons introduits selon leur apparition dans la littérature.

3.1 Le sens

Le point de départ de la distinction en cause est la présence *versus* l'absence du sens lexical (voir les études de Gougenheim (1959), Spang-Hanssen (1963), Cadiot (1997)). En effet, il a été observé que les prépositions lexicales ont toujours un sens lexical plein, qui été corrélé avec la propriété d'assigner un rôle thématique à leur argument (voir les études de Rauh (1994) et de Pană Dindelegan (1997)). Les prépositions lexicales peuvent exprimer des sens variés, souvent circonstanciels, mais d'autres sens ne sont pas exclus :

(1) a. *Hi han anat <u>malgrat</u> en Pere.* (occitan) (Fagard & Mardale (2007))
« Ils y sont allés malgré Pierre »
b. *El projectil es mou <u>segons</u> una trajectòria parabòlica* (catalan)
« Le projectile se déplace selon une trajectoire parabolique »

Par contraste, les prépositions fonctionnelles ont, dans la plupart des cas, un sens réduit ou très abstrait, qui est corrélé avec leur incapacité d'assigner des rôles thématiques. Le fait que les prépositions fonctionnelles peuvent avoir des emplois à sens plein, c.-à-d., lexical, se justifie par le phénomène de « divergence »[2] (Hopper (1991), Hopper & Traugott (1994)), qui est typique de la grammaticalisation. Par exemple, la préposition française *à* peut avoir un emploi fonctionnel comme dans (2a) ci-dessous, où elle introduit un syntagme en fonction d'objet indirect, mais elle peut également avoir un emploi lexical comme dans (2b) ci-dessous, où elle introduit un modifieur locatif :

(2) a. *Max a offert un œillet à Léa.*
b. *Max est apprenti à la boulangerie.*

3.2 La morpho-phonologie

Un autre critère dont on se sert pour caractériser les deux classes mentionnées tient aux propriétés morpho-phonologiques des prépositions. Ainsi, il est couramment admis que l'absence de sens lexical est accompagnée d'autres phénomènes, comme la réduction, l'absence d'accentuation phrastique ou la fusion (Sechehaye (1926), Abeillé & al. (2003), Fagard (2006)). La réduction est systématique et va de pair avec la perte de l'accent (principal) : les prépositions fonctionnelles sont toujours constituées d'un nombre de phonèmes très limité (la plupart du temps, elles sont monosyllabiques). En outre, elles sont

[2] Hopper & Traugott (1994 : 116) définissent ce phénomène de la façon suivante : « When a lexical form undergoes grammaticalization to a clitic or affix, the original form may remain as an autonomous element and undergo the same changes as ordinary lexical items ».

souvent inaccentuées, ce qui n'est pas toujours le cas des prépositions lexicales. Comparons les prépositions lexicales données en (3) avec les prépositions fonctionnelles données en (4) :

(3) a. *dessus*, *derrière*, *dans*, *pendant*, *durant* (français)
b. *pentru*, *înaintea*, *înăuntrul* (roumain)
c. *between*, *underneath*, *during* (anglais)

(4) a. *à*, *de* (français)
b. *a*, *de*, *la*, *pe* (roumain)
c. *to*, *by* (anglais)

La fusion est également très fréquente. Dans les langues romanes, à l'exception du roumain, les prépositions qui peuvent avoir un emploi fonctionnel se contractent avec certaines formes des déterminants, comme dans (5) ci-dessous. Notons cependant que ni la fusion ni la réduction ne sont propres aux emplois fonctionnels, et qu'elles peuvent caractériser également les emplois lexicaux (6) :

(5) a. *ao, do, pelo* (portugais)
b. *al, del* (espagnol)
c. *du, des, au, aux* (français)
d. *al, del* (occitan)
e. *al, del, pel* (catalan)
f. *al, del, nel* (italien)

(6) a. *Jean est allé au parc*. (français)
b. *Léa revient des montagnes*.

Par ailleurs, les prépositions fonctionnelles entrent régulièrement dans la formation d'autres prépositions et adverbes, ainsi que dans la formation des locutions prépositionnelles. Par exemple, les prépositions françaises *à* et *de* entrent dans la formation des prépositions données en (7) ou dans la formation des locutions prépositionnelles données en (8) ci-dessous :

(7) a. *après*, *avant*
b. *dedans*, *depuis*

(8) a. *par rapport à*, *à la différence de*
b. *en vue de, vis-à-vis de*, *en dépit de*, *à l'égard de*

Il en est de même de la préposition roumaine *de*, qui entre dans la formation de nombreuses locutions prépositionnelles :

(8) c. *spre deosebire de* « à la différence de », *față de* « par rapport à », *alături de* « à côté de »

3.3 La productivité

En ce qui concerne la productivité de la classe, on a constaté que les prépositions, tout en étant une classe généralement fermée, peuvent recevoir de nouveaux membres sans qu'il s'agisse cependant d'un processus systématique comme dans le cas des catégories lexicales.

Dans cette perspective, il a été observé que les prépositions créées par grammaticalisation de certaines catégories lexicales ont toujours un emploi lexical (voir, entre autres, Fagard (2006)). En d'autres termes, si des prépositions lexicales se créent de temps à autre, ce phénomène est *a priori* inexistant pour les prépositions fonctionnelles. Voici quelques prépositions lexicales de date récente[3] :

(9) a. *Côté finances, la situation est assez tendue.* (français)
Remarque, ta caisse aussi est nulle question sécurité.
On voit un homme, genre prince charmant, qui vient sauver la belle demoiselle…
b. *Frizerul tip Figaro – un « meseriaş » pe ducă* (roumain)
« Les coiffeurs comme / du genre Figaro sont en voie de disparition »
aş vrea să am o angajată gen Sandee Westgate care să facă (...)
« Je souhaiterais avoir une employée comme Sandee Westgate qui fasse (…) »
c. *J. Johnson (...) esperava una dona estil Jenifer López* (catalan)
« J. Johnson (…) attendait une femme comme Jenifer López »
d. *Cerco un uomo tipo orso, grosso, peloso e robusto* (italien)
« Je cherche un homme genre ours, grand, poilu et costaud »
… ci fosse stata una donna tipo la Rice
« s'il y avait eu une femme comme Rice »

Il faut souligner que tous les auteurs ne s'accordent pas sur l'analyse des éléments soulignés en (9) comme prépositions. Par exemple, certains auteurs considèrent que les unités en question sont des noms faisant partie d'une construction relative à base d'ellipse (cf. Stan (c. p.)).

Quelle que soit l'analyse exacte de ces éléments, ces mêmes auteurs admettent qu'il s'agit de noms ayant des propriétés spécifiques, dues au fait qu'ils sont en train de subir un processus de grammaticalisation.

3.4 L'étymologie

Dans le même ordre d'idées, notons que, d'un point de vue étymologique, les prépositions lexicales sont issues de catégories (lexicales) variées, comme l'adverbe (10a), le verbe (10b), le nom (10c), l'adjectif (10d) ou encore la préposition (10e) :

(10) a. *après* (français), *înaintea*, *înapoia* (roumain)
b. *durante* (italien, portugais, espagnol), *suivant, moyennant* (français), *datorită*, *mulțumită* (roumain)
c. *lez* (ancien français), *côté*, *chez* (français)
d. *sauf* (français), *lungo* (italien), *bajo* (espagnol)
e. *pe*, *sub* (roumain), *à*, *en* (français)

En revanche, les prépositions fonctionnelles sont toujours très peu nombreuses et sont issues de prépositions (lexicales) et pas d'autres catégories. Dans les langues romanes, elles présentent une variabilité très faible par rapport à leurs étymons, en ce sens qu'elles sont pratiquement toutes issues des prépositions latines *de*, *in*, *ad*, *ex* et *per*, à l'exception apparente de *la* en roumain, qui provient de l'adverbe latin *illac* et de la préposition latine *ad* (Densusianu (1961), DEX (1996)).

[3] Les exemples sous (9) sont tirés de l'internet à l'aide du moteur de recherches *Google*.

3.5 La syntaxe

Un autre critère pour distinguer entre prépositions lexicales et prépositions fonctionnelles est syntaxique (cf. Zwarts (1997), Abeillé & al. (2003)).

3.5.1 L'alternance avec d'autres prépositions

Dans la plupart de leurs emplois, les prépositions fonctionnelles ne peuvent pas alterner avec d'autres prépositions. En français, par exemple, la préposition *à* qui introduit un objet indirect, comme dans (11) ci-dessous, ne peut pas alterner avec une autre préposition (12) :

(11) *Max a donné un colis au facteur.*

(12) **Max a donné un colis pour / vers / sans le facteur.*

En (12), l'alternance est possible à la limite pour la première variante (c.-à-d. *pour*), mais avec un changement non seulement de sens mais encore de construction, puisqu'il y a alors introduction d'un ajout, ce qui est visible dans une phrase comme (12') :

(12') *Max a donné un colis à Léa pour le facteur.*

Inversement, les prépositions lexicales peuvent souvent alterner avec d'autres prépositions. Dans ce cas, il n'y a pas de changement de construction, mais uniquement une variation de sens :

(13) a. *Max a dormi pendant / durant la conférence.* (français)
b. *Max dormea pe / lângă / sub canapea.* (roumain)
Max dormait sur / à côté de / sous canapé
« Max dormait sur / à côté de / sous le canapé »

Dans cette perspective, il apparaît que les prépositions sous-catégorisées sont également des prépositions fonctionnelles, puisqu'elles ne peuvent pas alterner avec d'autres (14) :

(14) a. *It depends on the weather.* (anglais)
ça dépend de la météo
« Ça dépend de la météo »
a'. **It depends for / by / to the weather.*
ça dépend pour / par / à la météo
b. *Se bizuie pe ajutorul colegilor.* (roumain)
se$_{REFL}$ compte sur aide-le collègues-les$_{Gén}$
« Il / elle compte sur l'aide de ses collègues »
b'. **Se bizuie pentru / la / în ajutorul colegilor.*
se$_{REFL}$ compte pour / à / en aide-le collègues-les$_{Gén}$

En effet, les prépositions sous-catégorisées ont été analysées comme faisant partie des unités qui les requièrent. Autrement dit, les prépositions sous-catégorisées se ré-analysent avec les unités sous-catégorisantes, ce qui revient à dire que les groupes nominaux qu'elles introduisent sont des arguments de l'unité sous-catégorisante plutôt que des arguments des prépositions elles-mêmes. Voici un exemple de préposition qui se ré-analyse avec le verbe qui la sous-catégorise, en anglais (adapté de Law (2006 :13)) :

(15) a. *John* [$_{GV}$ [$_{V}$ *talked* [$_{GP}$ *to Harry*] [$_{GP}$ *about Fred*]]].
Jean a-parlé à Harry de Fred
« Jean a parlé à Harry de Fred »
b. *John* [$_{GV}$ [$_{V}$ *talked to*] *Harry* [$_{GP}$ *about Fred*]].
c. *John* [$_{GV}$ [$_{V}$ *talked to Harry about*] *Fred*].

L'hypothèse en termes de ré-analyse explique pourquoi les prépositions sous-catégorisées (et probablement celles qui ne sont pas sous-catégorisées), en anglais et dans d'autres langues germaniques permettent l'extraction de leur complément. Autrement dit, puisque, dans ces langues, les prépositions forment une unité complexe avec le verbe dont elles dépendent, c'est en réalité l'argument de cette dernière qui est extrait et non l'argument de la préposition. Voici deux exemples qui illustrent cette opération :

(16) a. *Who*$_i$ *did John* [$_{GV}$ [$_{V}$ *talk to*] t_i [$_{GP}$ *about Fred*]] ? (anglais)
qui AUX Jean parlé à de Fred
« Avec qui à parlé Jean de Fred ? »
b. *Who*$_i$ *did John* [$_{GV}$ [$_{V}$ *talk to Harry about*] t_i] ?
qui AUX Jean parlé à Henri de
« De qui a parlé Jean avec Henri ? »

Quelque soit le type de préposition, notons qu'en roumain et dans d'autres langues romanes, l'extraction ou le déplacement du complément n'est pas permise.

3.5.2 Le liage

Dans cette même optique, on considère que les prépositions fonctionnelles n'interfèrent pas avec certaines relations structurales entre les constituants de la phrase, en l'occurrence la c-commande (voir, entre autres, Demonte (1987), Collins (2005), Roberts (2007 : 2)). Plus précisément, les prépositions fonctionnelles ne sont pas des barrières pour les phénomènes définis en termes de c-commande, ce qui explique pourquoi le constituant *John* de l'exemple suivant peut c-commander et, par conséquent, lier la trace qu'il laisse après son déplacement :

(17) *John*$_i$ *seems to Mary* t_i *to be nice.* (anglais)
Jean semble à Marie INF être gentil
« Marie trouve Jean gentil »

Par contraste, les prépositions lexicales semblent être des barrières pour le phénomène de liage, comme le montre l'exemple suivant :

(18) **John*$_i$ *seems for / despite Mary* t_i *to be nice.*

3.5.3 La nature catégorielle du constituant introduit

Le contraste entre les prépositions lexicales et fonctionnelles a été également corrélé avec la nature catégorielle, ainsi qu'avec la fonction syntaxique du constituant qu'elles introduisent (Abeillé & al. (2003), Dobrovie-Sorin (c. p.), Godard (c. p.)).

Ainsi, en ce qui concerne le premier point, il a été observé que les prépositions lexicales changent la catégorie du constituant qu'elles précèdent, en ce sens que si elles se combinent avec un argument nominal, par exemple, le groupe qui en résulte est un groupe prépositionnel. En revanche, les prépositions fonctionnelles semblent ne pas changer la nature

du constituant qu'elles introduisent, ce qui revient à dire qu'elles ne projettent pas des groupes prépositionnels authentiques, mais des groupes de même nature que celle de leur argument.

Examinons le contraste suivant : en (19), on a affaire à des groupes prépositionnels introduits par une préposition lexicale. Ils ont un fonctionnement adverbial et c'est pourquoi ils peuvent alterner avec des clitiques adverbiaux ou avec des adverbes (cf. Milner (1982)), comme en (20) :

(19) a. *Max dort à la piscine*. (français)
b. *Max doarme la piscină*. (roumain, même traduction que (19a)

(20) a. *Max y dort / Jean dort là-bas*. (français)
b. *Max doarme acolo*. (roumain, même traduction que (20a))

En revanche, les groupes introduits par une préposition fonctionnelle en (21) ont un fonctionnement nominal, ce qui explique pourquoi ils peuvent alterner avec des pronoms personnels (22) :

(21) a. *Max offre le dîner à trois collègues*. (français)

b. *Max (le) oferă cina la trei colegi*. (roumain)
Max leur$_{CL.Dat}$ offre cène-la à trois collègues
« Max offre le dîner à trois collègues »

(22) a. *Max leur offre le dîner*. (français)
b. *Max (le) oferă cina lor*. (roumain)
Max leur$_{CL.Dat}$ offre cène-la leur
« Max leur offre le dîner »

3.5.4 La fonction syntaxique du constituant introduit

Pour ce qui est de la fonction syntaxique des constituants introduits par les prépositions, on a observé que les groupes projetés par les prépositions fonctionnelles, sous-catégorisées ou non, remplissent généralement des fonctions argumentales, tandis que les groupes projetés par les prépositions lexicales fonctionnent le plus souvent comme des modifieurs (cf. Gaatone (2007)).

Par ailleurs, certaines prépositions fonctionnelles sont employées pour marquer des arguments qui ont des propriétés spécifiques. C'est notamment le cas de *pe* en roumain et de *a* en espagnol (voir les chapitres **4** et **5** dans Mardale (2007)), qui introduisent des objets directs (donc des arguments) ayant des propriétés spécifiques, telles que le caractère spécifique et / ou animé. Les exemples suivants illustrent ce propos :

(23) a. *Ion l-a întâlnit pe Petre*. (roumain)
Jean le$_{CL.Acc}$-a rencontré PE$_{Acc}$ Pierre
« Jean a rencontré Pierre »
b. *Juan lo encontró a Pedro*. (espagnol, même traduction que (23a))

Il a été aussi observé que, dans la langue courante, l'argument de certaines prépositions lexicales est effaçable, tandis que celui des prépositions fonctionnelles ne l'est jamais. Il s'agit plus spécifiquement des cas où l'argument des prépositions lexicales permet d'être

interprété de façon anaphorique ou déictique (Pană Dindelegan (1992, 1997)). Comparons les exemples (24), qui comportent des prépositions lexicales, avec les exemples (25), qui comportent des prépositions fonctionnelles (25a-b) et sous-catégorisées (25c) :

(24) a. *Ion a sosit la Crăciun, iar Maria (a sosit) imediat după.* (roumain)
Jean a arrivé à Noël et Marie a arrivé immédiatement après
« Jean est arrivé à Noël, et Marie (est arrivée) tout de suite après »
b. *Doamnele s-au aşezat pe canapea, iar domnii (s-au aşezat) lângă.*
dames-les se$_{REFL}$-ont assis sur canapé et messieurs-les se$_{REFL}$-ont assis à côté
« Les Dames se sont assises sur le canapé, et les Messieurs (se sont assis) à côté »

(25) a. **Ion l-a întâlnit pe P., iar Maria (l-a întâlnit) tot pe.* (roumain)
J le$_{CL.Acc}$-a rencontré PE$_{Acc}$ P et M le$_{CL.Acc}$-a rencontré aussi PE$_{Acc}$
« Jean a rencontré Pierre et Marie aussi »
b. **Ion se bazează pe Petre, iar Maria (se bazează) tot pe.*
Jean se$_{REFL}$ base sur Pierre et Marie se$_{REFL}$ base aussi sur
« Jean compte sur Pierre, et Marie aussi »
c. **Ion se erijează în conducător, iar Maria (se erijează) tot în.*
Jean se$_{REFL}$ érige en dirigeant et Marie se$_{REFL}$ érige aussi en
« Jean s'érige en dirigeant, et Marie aussi »

3.6 Résumé

Pour résumer ce qui a été dit dans cette section, nous enregistrons les principales propriétés des prépositions lexicales et fonctionnelles dans le tableau ci-dessous. Nous insistons sur le fait qu'il s'agit ici d'une caractérisation très générale qui s'applique à l'ensemble des prépositions, dans une perspective inter langues. Il va de soi que des exceptions ou des propriétés spécifiques peuvent apparaître par rapport au tableau suivant.

Tableau

	Propriétés	Prépositions lexicales	Prépositions fonctionnelles
1	ont un sens lexical	+	-
2	assignent un rôle thématique	+	-
3	ont une taille réduite / monosyllabiques	±	+
4	n'ont pas d'accent phrastique principal	±	+
5	se contractent avec d'autres catégories	±	±
6	sont une classe fermée	±	+
7	ont des étymons divers	+	-
8	alternent avec d'autres prépositions	+	-

9	sont des barrières pour certaines relations structurales	+	-
10	changent la catégorie du constituant qu'elles introduisent	+	-
11	introduisent des groupes qui fonctionnent comme des arguments	±[4]	+
12	permettent l'effacement de leur argument	±	-

4 Interprétation des résultats

Malgré de nombreuses propriétés communes, ce tableau montre que la distinction entre les prépositions lexicales et fonctionnelles reste justifiée. Ce tableau montre également que la plupart des critères dont on se sert habituellement ne permettent pas d'établir de frontière exacte entre les deux sous-classes (cf. les propriétés **3-7**, **11-12** du **Tableau**). Autrement dit, il est difficile de représenter la dichotomie mentionnée uniquement en termes de présence *versus* absence d'une certaine propriété et c'est pourquoi il est nécessaire de croiser les différents critères. La difficulté de la caractérisation est due à plusieurs causes.

Premièrement, tous les critères en question n'ont pas le même degré de pertinence, en ce sens qu'ils ne renvoient pas tous à des propriétés formelles. Par exemple, nous avons déjà vu que le critère de la contraction avec d'autres catégories (n° **5** dans le tableau précédent) n'est pas aussi opératoire que le critère concernant la possibilité d'assigner un rôle thématique (cf. la propriété n° **2** du tableau précédent) ou encore celui qui concerne le statut catégoriel des constituants introduits par les prépositions (cf. la propriété n° **10** du tableau précédent).

Deuxièmement, il existe certaines propriétés communes entre les deux types d'emploi (voir, par exemple, la propriété n° **5** du tableau précédent). Par ailleurs, il n'est pas exclu qu'il y ait des degrés de fonctionnalité différents. Ainsi, nous avons vu que les prépositions sous-catégorisées se comportent très souvent comme les prépositions fonctionnelles, d'où l'on peut conclure qu'elles sont un type particulier de prépositions fonctionnelles (cf. *DSL* (1997, 2001), Pană Dindelegan (2003)) .

Dans cette optique, la classe des prépositions pourrait être représentée selon l'échelle de gradiance suivante, avec comme sous-classes « prototypiques » les prépositions lexicales et les prépositions fonctionnelles :

(26) P lexicales P sous-catégorisées P fonctionnelles
< ----------> ..... < ---------->

Troisièmement, nous opérons à l'intérieur d'une classe qui a été caractérisée comme « semilexicale » par rapport aux autres catégories de la langue (cf. Mardale (2007)). Comme nous l'avons constaté dans le travail mentionné, cette classe présente des propriétés hétérogènes. En outre, nous avons travaillé dans une perspective inter langues, ce qui rend la démarche encore plus difficile.

Quelles que soient les difficultés rencontrées, nous maintenons que des corrélations entre les deux types d'emploi peuvent cependant être établies (voir notamment les propriétés **1-2** et **8-10** du **Tableau**) et que, par conséquent, la distinction est justifiée.

[4] Rappelons ici la situation des prépositions sous-catégorisées. Selon le critère mentionné dans la case 11 du **Tableau**, elles devraient être analysées comme prépositions « fonctionnelles », puisqu'elles introduisent des arguments. En revanche, si l'on tient compte des autres critères, cette même analyse ne semble pas adéquate.

5 Questions ouvertes

À présent, de nombreuses autres questions se posent. Par exemple : y a-t-il différents types de prépositions fonctionnelles : marques de cas, marques d'adjonction, etc.? Certainement oui. En roumain, par exemple, il s'agit des prépositions fonctionnelles qui font partie de la (i) la construction de l'objet direct dit « prépositionnel » ou encore (ii) des constructions où le cas morphologique alterne avec des constructions prépositionnelles. L'analyse de ces dernières dépasse le but de cet article. Le lecteur intéressé est invité à consulter, entre autres, Stan (2003), Mardale (op. cit.).

6 Conclusion

Nous avons abordé ici un des nombreux aspects concernant l'analyse des prépositions. Plus précisément, notre but était de mettre en évidence les propriétés formelles des prépositions à travers la distinction « lexical » – « fonctionnel », et ceci dans un choix de langues (romanes et non romanes).

En adoptant une approche comparative, nous avons vu qu'il s'agit d'une classe très hétérogène, à l'intérieur de laquelle on peut néanmoins distinguer – sur la base de critères variés – entre prépositions lexicales et prépositions fonctionnelles.

Nous avons également montré que les critères dont on se sert habituellement pour distinguer ces deux sous-classes n'aboutissent pas toujours à des résultats cohérents, d'une part, parce qu'ils n'ont pas tous le même degré de pertinence, et, d'autre part, parce qu'ils ont été appliqués à une catégorie d'éléments caractérisés comme « semilexicaux ».

Finalement, nous avons conclu qu'en dépit du faible contraste obtenu, des corrélations entre les deux types d'emploi peuvent cependant être établies et que, par conséquent, la distinction prépositions « lexicales » *versus* « fonctionnelles » est justifiée.

7 Références bibliographiques

Abeillé, A. & (2003), « The syntax of French *à* and *de*: an HPSG analysis », in P. Saint-Dizier (ed.), *Syntax and the semantics of prepositions*, Dordrecht, Kluwer, 133-144.

Cadiot, P. (1997), *Les prépositions abstraites en français*, Paris, Colin.

Cervoni, J. (1991), *La préposition : étude sémantique et pragmatique*, Paris, Duculot.

Collins, C. (2005), « A Smmugling Approach to Raising in English », *Linguistic Inquiry*, n° 36.2, 289-298.

Cuniță, A. (2004), « Prepoziția, abordări vechi şi noi în lingvistica românească », in G. Pană Dindelegan (ed.), *Tradiție şi inovație în studiul limbii române*, Bucureşti, Editura Universității din Bucureşti, 79-85.

Demonte, V. (1987), « C-Command, Prepositions, and Predication », *Linguistic Inquiry*, n° 18, 147-157.

Densusianu, Ov. (1961), *Istoria limbii române*, vol. 1-2, Bucureşti, Editura Ştiințifică.

DEX (1996), *Dicționarul explicativ al limbii române*, ediția a II-a, Bucureşti, Editura Univers Enciclopedic.

Dominte, C. (1970), « Exprimarea relațiilor spațiale şi temporale prin prepoziții în limba română », in I. Coteanu & L. Wald (coord.), *Sistemele limbii*, Bucureşti, Editura Academiei Române, 227-269.

DSL (1997 / 2001) = A. Bidu-Vrănceanu, C. Călăraşu, L. Ionescu-Ruxăndoiu, M. Mancaş & G. Pană Dindelegan, *Dicționar general de ştiințe. Ştiințe ale limbii*, Bucureşti, Editura Ştiințifică.

Fagard, B. (2006), *Évolution sémantique des prépositions dans les langues romanes*, Thèse de Doctorat, Université Paris 7 & Università Roma 3.
Fagard, B. & A. Mardale (2007), « Systèmes prépositionnels des langues romanes : la notion de partie du discours en diachronie », in D. Trotter (ed.), *Actes du XXIV*ème *Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*,Vol. 1, Tübingen, Niemeyer, 91-105.
GA (1966) = *Gramatica limbii române*, vol. I–II, ediția a doua, Bucureşti, Editura Academiei.
Gaatone, D. (2001), « Les prépositions : une classe aux contours flous », *Travaux de linguistique*, n° 42-43, Duculot, 23-31.
Gaatone, D. (2007), « Prépositions *vraies* et prépositions *fausses*. Interface syntaxe-sémantique », Colloque International *Autour de la préposition (position, valeurs, statut et catégories apparentées à travers les langues)*, Caen, Université de Caen – Basse Normandie & Laboratoire CRISCO, les 20 – 22 septembre.
GALR (2005) = *Gramatica Limbii Române*, Vol. I *Cuvântul*, Vol. II *Enunțul*, Bucureşti, Editura Academiei Române.
Gougenheim, G. (1959), « Y a-t-il des prépositions incolores en français ? », *Le français moderne,* n° 27.1, Paris, CILF, 1-25.
Hopper, P. (1991), « On some principles of grammaticalization », In E. Traugott & B. Heine (eds), *Approaches to grammaticalization*, Vol. 1, Amsterdam Philadelphia, John Benjamins, 17-35.
Hopper, P. & E. Traugott (1994), *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
Huddleston, R. & G. K. Pullum (eds). (2002), *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
Law, P. (2006), « Preposition Stranding », manuscrit, *SYNCON*, Chapter 5.
Mardale, A. (2006d), « Categorii lexicale *versus* categorii funcționale via categorii semilexicale. Cazul prepozițiilor *a*, *de*, *la* şi *pe* din limba română », In M. Sala (ed.), *Studii de gramatică şi de formare a cuvintelor. In memoriam Mioara Avram*, Bucureşti, Editura Academiei Române, 254-267.
Mardale, A. (2007), *Les prépositions fonctionnelles du roumain: étude comparative*, Thèse de Doctorat, Université Paris 7 & Universitatea din Bucureşti.
Mardale, A. (2007f), « La préposition : une classe hétérogène », In R. Zafiu, C Stan & A. Nicolae (eds), *Studii lingvistice. Omagiu Profesoarei Gabriela Pană Dindelegan, la aniversare*, Bucureşti, Editura Universității din Bucureşti, 165-177.
Milner, J.-C. (1982), « Les génitifs adnominaux en français », *Ordres et raisons de langues*, Paris, Editions du Seuil, 69-140.
Pană Dindelegan, G. (1992), *Sintaxă şi semantică. Clase de cuvinte şi forme gramaticale cu dublă natură*, Bucureşti, TUB.
Pană Dindelegan, G. (1997) « Din nou despre statutul prepoziției. Cu referire specială la prepoziția PE », *Limba română*, anul XLVI, n° 1-3, Bucureşti, Editura Academiei Române, 165-174.
Pană Dindelegan, G. (2003), *Elemente de gramatică : dificultăți, controverse, noi interpretări*, Bucureşti, Humanitas Educational.
Pană Dindelegan, G. (2007), « Grupul prepozițional. Prepozițiile *calității* », In G. Alboiu & al. (eds), *Pitar Moş : A Building wth a View. Papers in Honour of Alexandra Cornilescu*, Bucureşti, Editura Universității din Bucureşti, 537-547.
Rauh Wuppertal, G. (1994), « Prépositions et rôles: points de vue syntaxique et sémantique », *Langages*, n° 113, Paris, Larousse, 45-78.
van Riemsdijk, H. C. (1990), « Functional Preposition », In H. Pinkster & I. Genée (eds), *Unity in diversity*, Dordrecht, Foris, 229-241.

Roberts, I. (2007), *Smuggling and Argument Structure Alternations*, Notes de cours. École d'Automne en Linguistique *EALing*, Paris, ENS, les 24 septembre – 2 octobre.
Sechehaye, A. (1926), *Essai sur la structure logique de la phrase*, Collection linguistique, SLP, XX, Paris, Champion.
Spang-Hansen, E. (1963), *Les prépositions incolores du français moderne*, Copenhague, Gads.
Stan, C. (2003), *Gramatica numelor de acțiune din limba română*, Bucureşti, Editura Universității din Bucureşti.
Svenonius, P. (2006), *The Anatomy of the category P*, Notes de cours. École d'Automne en Linguistique *EALing*, Paris, ENS, les 18-26 septembre.
Tseng, J. (2000), *The Representation and Selection of Prepositions*, Doctoral Dissertation, University of Edinburgh.
Vasiliu, L. (1961), « Schiță de sistem al prepozițiilor limbii române », *SG*. Vol. 3. Bucureşti, Editura Academiei Române, 11-42.
Zwarts, J. (1997), « Lexical and Functional Properties of Prepositions », in *Lexicalische und grammatische Eignschaften präpositionaler Elemente*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.